

AIDE A DOMICILE

BILAN DE L'ACTION DANS LE CADRE DE NOTRE PROJET DE SERVICE



- Un secteur à forte sinistralité.
- Évolution constante du nombre d'accidents du travail.



- La sensibilisation collective dans le cadre d'un CPOM et l'information individuelle lors du suivi en Santé Travail.



- Fiches conseils de préconisation (Matériels et produits chimiques).



70%

D'EMPLOYEURS ET DE RESPONSABLES DE SECTEUR SENSIBILISÉS

68%

D'AIDANTS SENSIBILISÉS EN SESSIONS COLLECTIVES

ET **62%**

EN VISITES MÉDICALES.

100%

DES FE ET DES ACCOMPAGNEMENTS DUERP RÉALISÉS.



- PRIORISER LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI.
- MUTUALISATION DES PRATIQUES DE PRÉVENTION DES RISQUES ET UNE MEILLEURE PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR.